



Cher parent,

Dans le cadre du déconfinement progressif, plus d'enfants sont amenés à fréquenter la collectivité scolaire. Dans le contexte actuel, soyez assuré que tout est mis en œuvre afin d'assurer la surveillance et la gestion précoce des cas Covid-19.

Nous vous communiquons deux informations importantes à propos de la fréquentation scolaire :

- Tout enfant qui se sent malade, ou présente des symptômes d'infection virale aigüe ou une aggravation de symptômes respiratoires chroniques qui peuvent indiquer le COVID-19, doit rester ou retourner à domicile.  
Si votre enfant présente un de ces symptômes, vous êtes invité à contacter votre médecin traitant par téléphone le jour-même, qui vous donnera les informations pour la réalisation d'un test si nécessaire. Votre enfant pourra réintégrer l'école lorsque le médecin l'autorisera.
  
- Certains enfants sont plus susceptibles de développer une forme sévère de Covid-19, et ne doivent pas fréquenter la collectivité dans cette phase de déconfinement. Si votre enfant présente une maladie chronique grave ou est sous traitement, vous êtes invité à consulter votre médecin traitant (spécialiste ou généraliste) pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres,

L'équipe PSE